

PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR  
DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE  
26/11/2020

---

<b>Date / Lieu</b>	26/11/2020 – en visioconférence à 19h00
<b>Personnes Convoquées Présentes</b>	BLACHIER Fabrice, BOTTON Michel, DAUDIN Jacques, DUBOIS Guillaume, MOREAU Nathalie, PICHARD Guillaume, SCHMIDT Wilfried, TILLAY Dominique
<b>Personnes Convoquées Absentes</b>	MAUXION Philippe

**Ordre du Jour**

- I. Dossier Réclamation AL Saint Ouen (RM3)
- II. Dossier ABC Saint Jean de Braye (participation joueur étranger en PNM)
- III. Réunions de concertation avec les Clubs et les Comités
- IV. Validation Référent E-Marque V2
- V. Validation Référent Citoyenneté
- VI. Présentation des projets Ressources Humaines et Validation
- VII. Transformation de la prochaine réunion de BD en CD (11/12/2020)
- VIII. Tour des Commissions
- IX. Questions Diverses

Le Président a souhaité solliciter les membres du Bureau Directeur pour une réunion non programmée initialement afin de traiter plusieurs dossiers urgents et communiquer certaines informations.

## **I. Dossier Réclamation AL Saint Ouen (RM3)**

Une réclamation avait été posée lors de la rencontre RM3 du 27 Septembre 2020 opposant le PLLL Tours à l'AL Saint Ouen.

Fabrice BLACHIER, Président de la Commission Régionale des Officiels, rappelle les faits ayant généré cette réclamation.

Un joueur du PLLL Tours est entré dans le 1<sup>er</sup> quart-temps de cette rencontre mais n'était pas inscrit sur la feuille E-Marque.

Il s'avère que les arbitres ont fait leur travail en excluant le joueur et en ne le faisant plus rentrer.

Le Président informe que tous les documents de réclamation ont été envoyés par erreur par les Officiels de la rencontre à la FFBB et que cette dernière les a renvoyés le 23 Octobre 2020 au Secrétariat de la Ligue du Centre-Val de Loire.

La Commission Régionale, n'ayant pas tous les éléments pour étudier ce dossier, a décidé de solliciter la FFBB à ce sujet.

Il a été confirmé que les arbitres avaient pris la bonne décision, à savoir arrêter le jeu au moment opportun afin de ne désavantager aucune équipe, d'exclure le joueur concerné et de ne plus le faire rentrer durant cette rencontre (Article 7 des Règlements de jeu de la FFBB).

Sur proposition de la CRO, les membres du Bureau Directeur décident, à l'UNANIMITÉ : Résultat acquis sur le terrain (PLLL TOURS – AL ST OUEN 61-49).

Reconnaissant le bien-fondé de la réclamation, ainsi que des erreurs de gestion en début de rencontre, Fabrice BLACHIER, pour la CRO, propose au Bureau Directeur de ne pas encaisser les chèques liés à la procédure de réclamation.

La décision du Bureau Directeur est unanime pour ne pas encaisser les chèques.

**Résultat du vote** : 8 votants – Pour : 8 – Contre : 0 – Abstention : 0

La Commission Régionale des Officiels va envoyer un courrier au Président et aux dirigeants du PLLL Tours pour leur demander de faire attention à l'organisation des matchs et à la tenue des tables de marque.

Il est également rappelé aux coachs de bien vérifier la liste de leurs joueurs présents sur l'E-marque au moment de valider cette liste en la signant.

## **II. Dossier ABC Saint Jean de Braye en PNM (participation joueur étranger)**

Un joueur de l'équipe de l'ABC Saint Jean de Braye a participé à une rencontre de PNM alors que le type de licence n'était pas le bon. En effet, ce joueur a participé avec une licence « JH » alors qu'il aurait dû évoluer avec une licence « JN », délivrée seulement par la FFBB.

Il s'avère que cette licence a été enregistrée par erreur par le comité d'appartenance de ce club.

Le comité n'a pas informé le club sur ce qu'il aurait dû faire pour éviter cette erreur.

Le club de l'ABC Saint Jean de Braye se défend en disant qu'il aurait pu faire le nécessaire si on l'avait mis au courant.



Le Bureau Directeur considère que le club est responsable de la conformité des demandes de licence, en respect des règlements, rappelle que l'ABC Saint Jean de Braye n'a pas donné suite à l'avertissement reçu dans un premier temps et n'a pas non plus fait appel à la suite de la réception de la notification comme il en avait la possibilité.

**Résultat du vote** : 7 votants – Pour : 6 – Contre : 1 – Abstention : 0.

Une personne ayant décidé de ne pas prendre part au vote.

La décision prise lors de la réunion du Bureau Directeur du mois d'Octobre est donc confirmée.

Le Président de la Ligue apportera une réponse par mail au club de Saint Jean de Braye.

### **III. Réunions de concertation avec les Clubs et les Comités**

Michel BOTTON rappelle les dates des réunions de concertation dans les différents Départements.

9 Janvier 2021 : Clubs de l'Indre-et-Loire et CD37

23 Janvier 2021 : Clubs du Loir-et-Cher et CD41

30 Janvier 2021 : Clubs d'Eure-et-Loir et CD28 (à confirmer)

20 Février 2021 : Clubs du 36 et CD36 dans le cadre du Tournoi des Étoiles de Châteauroux

Le CD18 doit proposer une nouvelle date, étant donné que le Tournoi Inter-Comités a été reporté et que la réunion de concertation dans le Cher était prévue sur ce même événement.

Le CD45 ne s'est pas encore positionné sur une des dates proposées.

L'objectif de ces réunions est d'avoir un temps d'échanges avec les clubs le matin et avec le Comité concerné l'après-midi.

Il est souhaité la présence, lors de ces réunions des Clubs, des différentes Commissions Régionales, des membres du Bureau Directeur de la Ligue, des élus du Comité Départemental du Département recevant.

Une invitation sera envoyée conjointement par la Ligue et les Comités.

### **IV. Validation Référent E-Marque V2**

Le Président de Ligue propose que Marie-Laure PIGET, élue de la Ligue, soit la Référente E-Marque V2 pour la Ligue du Centre-Val de Loire.

Le Bureau Directeur décide de valider cette proposition.

**Résultat du vote** : 8 votants – Pour : 8 – Contre : 0 – Abstention : 0

### **V. Validation Référent Citoyenneté**

Dominique TILLAY propose que Michel PETIBON, élu de la Ligue, soit quant à lui le Référent Citoyenneté.

Le Bureau Directeur approuve à l'unanimité cette proposition.



## **VI. Présentation des projets Ressources Humaines et Validation**

Le Président propose qu'une réflexion ait lieu sur plusieurs sujets tels que la prise en charge des frais de téléphone, la possibilité de Tickets Restaurant, les chèques Cadeau de fin d'année, la Mutuelle des salariés, la possibilité de création d'un Comité d'Entreprise ...

Après échanges de vue entre les participants, il est décidé, à l'UNANIMITÉ, de prendre en charge l'abonnement téléphonique mensuel des salariés Ligue et Groupement d'Employeurs à hauteur de la moitié de la facture, dans une limite de 20 € maximum par salarié.

Il en sera de même pour Nicolas CORBE et ANNA KOTOCOVA.

Pour faire suite à la nouvelle prise en charge du GAN (Mutuelle des salariés de la Ligue) qui a décidé d'augmenter le socle de chaque salarié de 10€, il est admis que la Ligue prenne en charge la moitié de cette augmentation et que l'autre partie soit à la charge du salarié.

Cette décision, votée à l'UNANIMITÉ, concerne les salariés de la Ligue et non ceux du Groupement d'Employeurs.

Il est proposé de réfléchir à une prise en charge de Tickets Restaurants pour les salariés et de créer éventuellement un Comité d'Entreprise. Après plusieurs minutes de discussion très intéressante, les membres du Bureau Directeur proposent d'approfondir les recherches sur ces différents sujets, tout en donnant un accord de principe. Il sera également proposé d'intégrer les comités départementaux dans cette réflexion.

Pour ce qui est des « Chèques Cadeau » de fin d'année offerts aux salariés de la Ligue, leur montant devrait être revu à la baisse afin de réduire une partie des dépenses, compte tenu des nouveaux avantages qui pourraient leur être octroyés.

## **VII. Transformation de la réunion de BD en CD le 11/12/2020**

Dominique TILLAY propose de modifier la prochaine réunion de Bureau Directeur de la Ligue en Comité Directeur le 11 Décembre 2020. En effet, les nouvelles annonces gouvernementales vont nous obliger à prendre de nouvelles décisions sur l'organisation de nos compétitions régionales Jeunes et Seniors.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble des membres du BD.

## **VIII. Tour des commissions**

### **Commission Technique :**

Guillaume PICHARD nous fait part d'une réunion d'ETR qui a eu lieu ce Jeudi 26 Novembre 2020 en visioconférence.

Il va aller visiter le Pôle Féminin de Bourges début Décembre.

Il annonce qu'un projet de newsletter sur les Pôles Espoirs de Bourges et d'Orléans va voir le jour prochainement et qu'il sera piloté par notre jeune en mission de service civique au Pôle d'Orléans. Il s'agira d'une newsletter électronique où seront présentés les pensionnaires des 2 Pôles, les équipes d'encadrement.



Il est entré en contact avec les familles des jeunes des Pôles pour leur présenter le protocole sanitaire et les accompagner sur divers points.

Le Président de la Commission technique est très satisfait de la réunion technique qui s'est tenue en visioconférence avec comme intervenant Frédéric CRAPEZ, entraîneur Équipe de France Jeunes.

Cette réunion a été suivie par plus de 200 personnes avec beaucoup de retours positifs de la part des participants. Cette réunion a servi également de recyclage aux entraîneurs régionaux Jeunes et Seniors de notre Ligue.

Il annonce qu'une chaîne YOUTUBE devrait prochainement être créée et dédiée à la diffusion de vidéos techniques.

Il fait part d'un Appel à Projets initié par le CROS et auquel la Ligue a répondu sur 3 thèmes :

- Automnales / Printanières
- Femmes et Sport, du développement à la filière de formation
- Citoyenneté et Lutte contre les Violences.

### **IRFBB :**

Michel BOTTON fait un point sur les retours des questionnaires « Mieux vous connaître pour mieux vous aider » par comité.

CD18 : 8 clubs

CD28 : 6 clubs

CD36 : 6 clubs

CD37 : 14 clubs

CD41 : 9 clubs

CD45 : 17 clubs

Il rappelle que les retours peuvent être faits jusqu'au Lundi 30 Novembre 2020.

Il fait part d'une réunion le 4 Décembre 2020 à 19h00 en visioconférence avec le comité d'organisation des Printanières (nouveau nom donné aux anciennes Automnales) pour réfléchir à la programmation de cet événement.

### **Commission Sportive Jeunes :**

Jacques DAUDIN informe que plusieurs scénarios ont été proposés lors d'une réunion de la Commission Sportive Jeunes pour la suite des championnats Régionaux Jeunes. Les clubs seront prochainement informés des décisions prises. La prochaine phase devrait débuter le 9 Janvier 2021.

### **Commission Sportive Seniors :**

Guillaume DUBOIS souhaite organiser une réunion en visioconférence le 15 Décembre 2020 à 18h30 pour faire un point avec les clubs régionaux Seniors et leur présenter la nouvelle formule et le nouveau calendrier.



## **Commission Régionale des Officiels :**

Fabrice BLACHIER annonce que Romain PELLETIER travaille toujours sur le contenu des formations « Arbitre Club » et « Arbitres Départementaux » en lien avec chaque CDO.

Il fera passer prochainement les épreuves aux candidats à l'examen Régional qui n'ont pas pu être évalués la saison dernière du fait de la crise sanitaire. L'épreuve définitive ne pourra se dérouler que lorsque les championnats redémarreront et qu'ils pourront de nouveau arbitrer.

Il affirme qu'il en est de même pour les OTM.

### **IX. Questions Diverses :**

Nathalie MOREAU demande des informations sur l'organisation des élections du CSE.

Le Président annonce que l'organisation et le déroulement des votes à distance vont être envoyés incessamment aux salariés et que le dépouillement sera assuré par Chloé GAUTHIER (plus jeune des salariés) et Benoist BURGUET (doyen des salariés).

Wilfried SCHMIDT annonce que le CRJS de Salbris (41) a répondu favorablement à la demande de pré-réservation pour l'organisation du TIC le Samedi 30 Janvier 2020.

Guillaume PICHARD est favorable à cette date et confirme que nous pouvons réserver définitivement auprès du CRJS.

Les informations vont être communiquées à Emmanuel GALLAND, élu en charge des événements et manifestations de la Ligue pour qu'il puisse travailler à l'organisation de ce tournoi.

Wilfried fait un point sur le retour des Comités concernant le nom de leur représentant pour intégrer la prochaine commission PSF 2021 :

- 18 : Thomas DEVAUTOUR,
- 28 : Didier DUBOIS
- 36 : Nathalie MOREAU
- 37 : Jean-Marie BOURDIN
- 41 : Sébastien SALLE
- 45 : Valérie ORTEGA

Elle sera de nouveau présidée par Christian LEVEQUE. 2 personnes représenteront la Ligue dans cette commission : Guillaume PICHARD et Michel PETIBON.

Cette liste est à retourner avant le 3 Décembre 2020 à la FFBB.

Le Secrétaire Général évoque l'assurance des bénévoles car il a été questionné à ce sujet par plusieurs élus du Comité Directeur.

Il est décidé de conserver le même fonctionnement qu'auparavant, à savoir 50% à la charge de la Ligue et 50% à la charge de l'élu.

Les membres du Comité Directeur recevront prochainement les documents pour souscrire à cette assurance proposée par la FFBB, charge à l'élu de la prendre ou pas.

Wilfried SCHMIDT demande au Président des informations sur l'éventuel remplacement de Cathy DOREY sur le poste de CTF Ligue dans le comité de Loir-et-Cher. La personne recrutée pourrait intervenir sur le CD41 une partie de son temps.

Dominique TILLAY affirme que le sujet est à l'étude et demande aux membres du Bureau Directeur de se positionner sur ce projet.

**Résultat du vote :** 8 votants – Pour : 7 – Contre : 0 – Abstention : 1.

Le Président de Ligue souhaite faire un point sur l'affaire prud'homale en cours. Il demande l'accord du Bureau Directeur pour être le nouvel interlocuteur de la Ligue auprès des avocats et du Conseil des Prud'hommes dans cette affaire, mission qui avait été confiée à Philippe MAUXION pendant la période de transition.

Les membres du Bureau Directeur considèrent cette demande comme tout à fait légitime de la part du Président de Ligue et donnent leur accord à l'UNANIMITÉ.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur disponibilité ainsi que pour les échanges très intéressants qui se sont tenus ce soir.

La séance est levée à 23h00.

M. Dominique TILLAY  
Président de la Ligue du Centre-Val de Loire  
de Basket-Ball



Wilfried SCHMIDT,  
Secrétaire Général de la Ligue du Centre-Val  
de Loire de Basketball

